

« Il vaut mieux, pour un interprète de la sainte écriture, mourir avec sa science que de la semer dans un sol ingrat.

« Qu'un Brahmane craigne tout honneur mondain comme du poison, et qu'il désire le mépris à l'égal de l'ambrosie.

« Qu'il ne montre jamais de mauvaise humeur ; qu'il ne nuise pas à autrui, qu'il n'en conçoive même pas la pensée.

« Qu'il traite toujours avec respect son instituteur, son père, sa mère et son frère aîné. »

Voici quelques-unes des obligations auxquelles devait s'assujétir le Brahmane fait ermite.

« Qu'il soit toujours seul, sans compagnon, sans domicile. Qu'il ne désire point la mort, qu'il ne désire point la vie, qu'il attende le moment fixé pour lui, comme un domestique attend ses gages. Qu'il mendie sa nourriture une fois par jour, le soir, lorsqu'on ne voit plus la fumée de la cuisine, que le pilon est au repos, que les charbons sont éteints, que les gens sont rassasiés, et que les plats sont retirés. Afin de ne causer la mort d'aucun animal, qu'il marche en regardant la terre, la nuit comme le jour. Qu'il médite. — Qu'il lise surtout les *Védas*. — L'étude du *Véda* est ce qu'il y a de plus efficace pour procurer la félicité dans ce monde et dans l'autre. Un Brahmane possédant les *Védas* ne serait souillé d'aucun crime, même s'il avait tué les habitants des trois mondes, et accepté de la nourriture de l'homme le plus vil. De même qu'une motte de terre jetée dans un grand lac y disparaît, de même tout acte coupable est submergé dans le triple *Véda*.

« Qu'il pratique les dix vertus : résignation, le bien rendu pour le mal, tempérance, probité, pureté, répression des sens, connaissance des livres saints, connaissance de l'âme suprême, véracité, douceur. Le Brahmane qui pratique ces dix vertus, qui a entendu l'interprétation des *Védas*, qui a acquitté sa dette envers les mânes de ses ancêtres, en procréant un fils, sa dette envers les dieux, en accomplissant les sacrifices, celui-là peut renoncer entièrement au monde, se dispenser de pratiques pieuses, ne plus parler, ne plus entendre, s'absorber dans la contemplation de l'Être suprême, et mériter ainsi d'atteindre le dernier degré de la béatitude. »

(A suivre.)

J. MAIRE.